

retour sur ...

« pour un communisme »

entretien avec philippe roux

éric hazan

Philippe Roux : La première question que je voulais vous poser est d'ordre général, elle émane de ce que vous développez, plus particulièrement, dans *Chronique de la guerre civile*. Quand on lit le livre on constate que vous êtes attentif aux violations des droits du peuple, vous mettez en évidence le bafouement de ce peuple dans toute sa complexité, vous mettez aussi en évidence le fait que nous sommes régis, on pourrait dire administrés, par des systèmes d'oppressions. Vous montrez à quel point ces systèmes d'oppressions peuvent se dissimuler derrière ce que j'appelle un "humanisme démocratique". La violence est omniprésente. Il y a une répression des plus démunis. Il me semble que depuis une trentaine d'années il y a une mise en évidence de cette violence et que le système est de plus en plus complexe dans sa possibilité répressive. Vous écrivez aussi : « les "communistes" continuent de faire comme s'ils existaient encore. Il est temps qu'ils s'arrêtent pour nous permettre d'utiliser enfin sans guillemets le plus beau nom du politique, le plus chargé d'espoir, celui de communisme ». Comment envisagez vous cet avènement du communisme sans guillemets ?

Éric Hazan : Je dirais que ce n'est presque pas à moi, disons aux gens de ma génération de répondre à cette question, au fond, pour deux raisons. La première c'est que c'est toujours la jeunesse qui invente les nouvelles formes de vie. En 1789, Robespierre n'avait pas 30 ans, Saint-Just n'avait pas 25 ans. La deuxième raison c'est que, au fond, le futur s'invente dans l'action. Dans une dialectique entre la réflexion et l'action. Donc dire aujourd'hui l'avènement du communisme c'est quoi ? Pour moi, c'est une question à laquelle je ne saurais pas répondre, pour des raisons à la fois de génération et de moment. Encore une fois je

reviens à la question de la génération, le travail aujourd'hui pour les gens qui ont déjà une grande partie de leur vie derrière eux, c'est en priorité d'aider la jeunesse à en finir avec l'ordre existant, et il ne faut pas se laisser impressionner par les gens qui disent « Oui mais alors c'est pour quoi faire? » Chaque chose en son temps.

Philippe Roux : Et l'ordre existant dont vous parliez est aussi tenu par le système des partis, de gauche en particulier; est-ce que votre interrogation ne mène pas à avoir une remise en question totale du système démocratique tel qu'il est?

Éric Hazan : Oui, je pense que dans la guerre civile qui fait rage, la ligne de front n'est certainement pas entre la droite et la gauche. On voit bien que l'essentiel de ce qu'on appelle le personnel politique est du côté de l'ennemi. Il ne faut pas non plus faire de la paranoïa, mais l'essentiel de ce qu'on appelle le monde politique, le personnel politique, les hommes politiques, les femmes politiques, est de l'autre côté de la ligne de front.

Philippe Roux : Mais la difficulté, apparente, c'est que la ligne de front est toujours difficile à circonscrire.

Éric Hazan : Oui c'est le cas de la guerre civile, la guerre civile ce n'est pas 14/18, on ne peut pas mettre des punaises sur une carte, comme on faisait pendant la guerre. On avait des nouvelles du Front russe alors on déplaçait les punaises sur la carte, non, la guerre civile c'est flou. Elle ne se déclare pas, elle ne se finit pas, et son propre c'est d'être une guerre de guérilla, la ligne de front n'est évidemment pas claire.

Philippe Roux : Si je vous entends bien, l'oppression n'a pas de frontière, c'est-à-dire qu'elle peut se passer sur le petit peuple de Barbès, comme sur le petit peuple de Bucarest ou de Gaza.

Éric Hazan : Oui, il y a ça. La guerre civile est mondiale, mais elle n'a pas la même intensité partout. C'est sûr qu'aujourd'hui elle n'a pas la même intensité à Barbès qu'à Gaza... D'autre part il faut se méfier aussi quand on dit oppression ou répression. Là il faut se souvenir de ce qu'en disait Foucault, que l'oppression est partout, et prendre ce qu'il y a de très juste dans cette pensée. Il ne faut pas voir les choses comme étant des gros ensembles, l'oppression est à tous les étages de notre vie, c'est certain, c'est plus qu'une intuition, c'est une chose que Foucault a vraiment fait entrer dans nos têtes et à très juste titre. D'un autre côté, comme toujours chez Foucault, si on va au bout du bout du bout de

cette pensée, ça veut dire que tout est dans tout et réciproquement. Dans la pensée de Foucault, il faut prendre les outils mais pas tout, pas la boîte parce que sinon, c'est éminemment réversible, pour moi c'est une pensée éminemment réversible qui peut se transformer en une espèce de relativisme absolu.

Philippe Roux : Tout à l'heure vous avez utilisé le terme paranoïaque, je voudrais rebondir sur les événements entre autres de Tarnac. Avec votre ami Giorgio Agamben vous avez dans vos œuvres circonscrit et anticipé ce qu'était un état d'exception, une partie de votre réflexion tourne autour de cette notion. Les événements de Tarnac actuellement sont révélateurs, significatifs, de ce que peut être cet état d'exception.

Éric Hazan : J'avoue que c'est une de mes divergences avec Agamben, pour qu'il y ait exception il faut qu'il y ait une règle, sinon on ne sait pas par rapport à quoi il y a exception. Là, aujourd'hui avec la législation anti-terroriste, il n'y a plus de règles. Je crois que l'anti-terrorisme a fait émerger une nouvelle conception de la loi. À partir du moment où cette loi est d'une imprécision absolue, elle permet d'inculper, d'interner, de juger, de mettre en garde à vue, n'importe qui. Parce que «association en relation avec», tout ça se sont des mots qui sont tellement vagues. Là on est une «association», et on est «en relation avec», donc on pourrait, les cinq que nous sommes-là dans cette pièce être inculpés d'«association...». À partir du moment où la loi est totalement imprécise volontairement ça veut dire qu'il n'y a plus de règles, s'il n'y a plus de règles, il n'y a plus d'exceptions. Nous vivons dans un système de non-loi, c'est bien plus qu'un état d'exception, un état d'exception c'est un état où il y a une règle dont on sort dans l'exception. Or là il n'y a plus de règles. Donc pour ma part le terme d'état d'exception n'a plus lieu d'être avec l'anti-terrorisme. C'était vrai avant.

Philippe Roux : Et est-ce que ce glissement, de plus en plus vers des formes de répressions, de plus en plus sauvages, sans règles justement, n'est pas l'expression d'un contrôle, voire même d'un complot?

Éric Hazan : Non, je pense que c'est la manifestation d'une peur, des gens qui mettent en place ce genre de législation, qui sévit en France, aussi bien qu'en Italie ou en Allemagne. Dans toutes les démocraties occidentales avancées il y a des lois anti-terroristes. Ces lois anti-terroristes n'ont plus rien à voir avec le droit! Il y a des tribunaux d'exception, des tribunaux spéciaux. À partir du moment où il y a des tribunaux spéciaux ça veut dire que le droit est fini. On ne se pose plus la question...

Philippe Roux : Et le complot?

Éric Hazan : Je pense que toute cette législation qui n'a plus rien à voir avec le droit est destinée, est causée, par la peur d'un soulèvement du peuple. Parce que ces gens qui sont au pouvoir savent parfaitement que toutes ces pseudos-réformes, ce qu'ils appellent réformes et qui sont en fait la mise à la casse de tout ce qui a été acquis par les luttes sociales depuis 50 ans, est extrêmement impopulaire. Ils savent aussi très bien, que d'autre part la situation dans les quartiers populaires est une cocotte-minute sans soupape. Et ils se disent que si à un moment donné il y a un soulèvement où se trouveraient réunies la jeunesse des quartiers populaires, la classe ouvrière et la jeunesse étudiante, ce sera absolument incontrôlable. Je pense que là-dessus pour prévenir, et éventuellement contrôler un tel mouvement, il y a d'une part ces lois anti-terroristes qui n'ont plus de loi que le nom, et puis la constitution de l'arsenal militaire. Je pense qu'ils ont très peur. Ils savent que ce qu'ils font, la privatisation générale du bien public, la mise à la casse de tout un système qui a permis aux gens de survivre depuis un demi-siècle, ça ne peut pas se faire sans bobos, donc ils mettent le paquet là-dessus. Et c'est pour ça que les gens de Tarnac ont été particulièrement visés, et continuent d'être particulièrement visés, puisque Julien et Yldune sont toujours en prison*, parce que ce sont le genre de personnes qui font les jonctions. À la fois ce sont des intellectuels, ce sont des gens qui ont fait des études, ce sont des gens qui réfléchissent, qui écrivent des livres, et en même temps ils sont impliqués dans les luttes populaires, dans les luttes des quartiers, donc ce sont des gens de jonctions. Or, les gens de jonctions sont pour eux les gens les plus dangereux.

Philippe Roux : Vous avez écrit *L'invention de Paris*, Paris est pour vous La ville, c'est votre ville. Ça reste, comme le dit Mircea Eliade, le lieu qui vous a vu naître et grandir. On a eu toujours tendance à penser Paris fantasmée, il y a beaucoup de fantasmes, de fantasmes littéraires, «Paris ville sublime ...», or on a l'impression – ce sont des poncifs, mais les poncifs sont aussi parfois des vecteurs de vérités – qu'aujourd'hui c'est une ville muséographiée, une ville de plus en plus policée où il y a de moins en moins de possibilité d'insurrection, je ne vais pas aller jusqu'à citer Debord qui dit «Paris n'existe plus» ... pourtant quand on vous lit on pense que quelque chose peut venir de Paris, et que Paris n'est pas morte, qu'il est possible qu'elle s'insurge encore.

Éric Hazan : Paris a toujours progressé, grandi, s'est toujours développée vers le nord, à l'est, depuis toujours. Vers l'ouest ce sont les beaux quartiers, mais le Paris populaire depuis le début, je ne sais

pas pourquoi, c'est très difficile à dire, s'est développé vers le nord et l'est, et s'est toujours développé au-delà de sa dernière frontière. Donc aujourd'hui il ne faut pas voir le Paris des vingt arrondissements, il faut voir Paris à Montreuil, au Pré-Saint-Gervais, à Bagnolet, c'est ça le Paris de demain, c'est ça le Paris de l'insurrection. Ceux qui nous gouvernent le savent très bien et ils font bien en sorte de maintenir la dernière en date des enceintes de Paris qui n'est pas la meilleure boutade : le périphérique. Aujourd'hui il n'y a plus besoin de mur, il suffit de flux pour faire une barrière, donc le périphérique est la dernière enceinte de Paris. Mais comme toutes les enceintes de Paris il est progressivement dépassé et il sera un jour démoli. Paris a toujours démoli ses enceintes. Donc je considère que la force explosive de Paris persiste, mais évidemment pas à Saint-Germain-des-Prés.

Philippe Roux : La dernière question que je voulais vous poser est une question d'actualité sur le conflit israélo-palestinien. Ce qui se passe actuellement à Gaza, cette violence, qui découle d'un processus de répression qui a l'air d'une telle radicalité, quel est le processus? Quel est son objectif, si ce n'est, quand on écoute la propagande officielle, de défendre le territoire israélien...

Éric Hazan : Cela nous mènerait trop loin, on pourrait en parler des heures... Ce que je dirais c'est que ce qui se passe en ce moment à Gaza, c'est ce qui est arrivé de plus grave au judaïsme après Auschwitz. Je pense qu'une grande partie du judaïsme a disparu dans les chambres à gaz, et là ce qui disparaît, c'est ce qui restait de cette culture judaïque. Puisqu'il n'y a pas de peuple juif, mais il y avait une culture faite du primat des idées sur la force, de solidarité avec les opprimés, de douceur... Je dirais que Gaza c'est la deuxième mort du judaïsme.

* Cet entretien a eu lieu à Paris le 7 janvier 2009, mise en examen dans l'enquête sur les dégradations contre des lignes ferroviaires à grande vitesse, Yldune Levy était encore incarcérée, elle a quitté la prison de Fleury-Mérogis le 16 janvier 2009, Julien Coupat est quant à lui sorti le 28 mai 2009 de la prison de la Santé à Paris, où il était détenu depuis plus de six mois; il reste mis en examen pour "*destruction en réunion et direction d'une association de malfaiteurs*", le tout "*en relation avec une entreprise terroriste*", des crimes passibles des assises.